

AR SKREO

35^e
ANNEE

BULLETIN DE L'AMICALE MOLENAISE
✉ amicale.molenaise@molene.fr
http://www.molene.fr/amicale_molenaise.htm

N°
106

Octobre 2013



Vu du ciel...

SKREO N0 106

Octobre 2013

SOMMAIRE

- Le mot du Président
- Etat Civil
- Assemblée générale et bilan financier
- Le Pêlé Mêle du Skréo
- Le tournoi de foot
- Festival inter îles
- Projet d'assainissement collectif
- Avoir 80 ans
- Pour rire un peu
- Archives molénaïses

STATUTS DE L'AMICALE.

(J.O du 04 . 08 . 1978 et du J.O du 22 . 01 . 1984 .)

- Amélioration du cadre de vie de tous ceux qui, à un titre quelconque, sont attachés à l'île Molène et à son archipel .
- Animation de l'île et pratique d'activités sportives, le champ d'activités étant étendu à tout l'archipel de Molène .

Siège social : Pen an Ero, Molène

Téléphone et Fax : 02 98 07 38 60

ou 02 98 03 48 69

E.Mail : amicale.molenaïse@molene.fr

Tirage de notre journal associatif à 385 exemplaires distribués à nos adhérents

**NOTA : Nous demandons à nos adhérents de nous signaler leurs événements familiaux afin d'éviter oublis ou impairs dans la rubrique Etat Civil.
(et attention à l'orthographe !)**

LE MOT DU PRESIDENT

Bonjour à tous .

Que ce Skréo vous trouve en bonne forme et chargés du tonus de l'été pour affronter l'hiver. Comme d'habitude, notre journal comporte du sérieux et de légers badinages.

On y trouve de l'optimisme, car nous avons vécu une période de rassemblement des « Insulaires Molène-Ouessant », où une majorité d'associations ont œuvré ensemble pour faire face et offrir un accueil au public îlien, présenter Molène et valoriser l'île. Qu'ils en soient remerciés.

Le seul dommage a été le temps bouché : de la brume du matin au soir. Les visites de l'île en ont forcément souffert, mais le contact humain s'est encore renforcé. Par contre, le feu d'artifice, tiré du môle, avait un charme de plus, chaque fusée étant une nébuleuse auréolée de brume qui donnait une impression de cocon protecteur

La salle communale, en plus des conférences, abritait une exposition de photos du vieux Molène, très appréciées.

La mairie avait installé 20 affiches grand format, 2m x 1m, représentant les îles « vu du ciel », sur les pignons de maisons. C'était superbe !

Hélas, dans la nuit, des voleurs se sont emparés d'une grande partie, des voyous au comportement indigne qui discréditent Molène, réputée pour sa tranquillité de vie.

C'est une attaque et une injure aux habitants. Ce constat laisse donc un goût amer. Mais l'optimisme doit prendre le dessus. Le côté positif c'est cette symbiose des diverses associations qui présage bien le futur, chacune ayant son rôle et toutes participant à l'action de l'autre, ne serait-ce qu'en étant présentes aux animations.

Pour ces Journées Insulaires, l'Amicale avait mobilisé une vingtaine de personnes qui a fait connaître les produits locaux : saucisse de Molène, flan au goémon, lavande... le résultat étant intégralement versé à la commune.

A Ouessant, le stand de Molène a eu le même succès. Ici je lance un appel au « pirate » qui nous a piqué l'oriflamme de l'Amicale. Qu'il nous rende sa « prise de guerre » sans rancune. Les molénais apprécieront le geste.

Kénavo, bonne lecture.

René Masson

ETAT CIVIL

du 15 juin 2013 au 15 octobre 2013

Naissances au foyer de :

Gwénaëlle Halléguen et Charles Le Bras (fils de Jacqueline et José Le Bras)	Elisa-Eléonore
Erwana et Fabien Amouriaux (petite-fille de Anne Marie et Jo Mével)	Alizée Jade
Anne Delarue et Nicolas Salaize (fille de Marie Rose et Jean Delarue)	Nathan
Morgane Léon et Guillaume Garçon (fille de Jacqueline et Yves Léon)	Alice
Véronique et Julien de La Boëre	Tristan

Félicitations aux parents et bienvenue aux petits skréos.

Mariages

Estelle Tortillon et Emmanuel Personne (fils de Andrée Squiban et petit-fils de Tasie)	(Mariés à Molène)
Marie Maguet et Fred Calvarin (fille de Françoise Maguet et petite-fille de Marie Louise Le Bousse)	
Yvette Guillou et Guy Masson	
Katell Masson et Aymeric Legendre (fille de Fabienne et Yan Masson, petite-fille de Denise et Marcel Masson)	

Allison Marquet et Patrice Maziéro
(petite-fille de Lucienne Cam et Jean Prenveille)

Lucie Kériel et Philippe André
(fille de Yvette Squiban et André Kériel)

Avec les félicitations du Skréo

Décès

Pascale Ordonneau 54 ans Molène

Louissette Le Bot 91 ans Vertou
(mère de Armelle et Jean Yves Besnard)

Louis Goasduff (*) 86 ans Plabennec

* Louis Goasduff, ancien député, fervent de Molène et de l'Amicale, n'hésitait pas à participer à nos repas. Défenseur des îles, il avait présenté un projet de loi étendant la continuité territoriale, c'est-à-dire le barème SNCF (prix au km aussi bien pour les passagers que pour les marchandises). Il s'est trouvé en minorité lors du vote qui a eu lieu... à 2h du matin. Dommage.

Kénavo Louis.

René Masson

Toutes nos condoléances.

INFOS CCP I

Visite du phare et du musée de l'Abbaye de St Mathieu du 19 octobre au 3 novembre, et les 9-10-11 novembre, de 14h à 17h30.

Exposition « La Pointe St Mathieu sous tous les angles ». Cette exposition est réalisée par Frédéric Le Mouillour qui vous invite à redécouvrir la pointe sous des angles et des lumières les plus insolites. Entrée libre.

ASSEMBLEE GENERALE

C'est devant une petite galerie d'adhérents qu'ont été présentés les différents rapports d'activités de l'année écoulée. Vous trouverez page suivante le bilan financier.

Il s'agissait d'une assemblée générale ordinaire .

Raymond Guillou a présenté le rapport d'activités et détaillé l'acquisition et l'installation des jumelles panoramiques au dessus de la gare maritime. La trésorière adjointe, Andrée Corbel, a présenté le bilan financier... positif comme il se doit.

Le Président a mentionné sa satisfaction du maintien du nombre d'adhérents, et leur a demandé de faire part au bureau, de toute idée pouvant contribuer à la valorisation de notre île.

Un pot de l'amitié a clôturé cette agréable réunion. Un appel a été lancé pour la participation des bénévoles au «Festival Insulaires» du mois de septembre. *Appel qui a été entendu...*

L'Amicale se porte bien, c'est encourageant pour le futur, en espérant le renfort de quelques jeunes. A ce propos, la section Tir à l'Arc devrait reprendre durant l'été 2014.

René Masson

INFOS PENN ar BED

Le bureau de Molène nous demande de préciser que les résidents secondaires se rendant à Ouessant doivent faire leur réservation, bien qu'ils soient exonérés du prix de leur voyage.

COTISATIONS

Le refrain habituel. Que ceux qui se reconnaissent dans ce message se mettent à jour de leur cotisation qui, nous vous le rappelons, est de 15 euro, et couvre la période de juillet à fin juin de l'année suivante.

Bilan Financier Amicale Molénaise 01/07/2012 - 30/06/2013

	Recettes	Dépenses
Intérêts CMB	138,48	
Cotisations	4614,00	
Repas des anciens	654,00	
Repas Traon Lez	900,00	
Loto + Jeux + Tombola CMB	2109,00	
Subvention Jumelles Panoramiques (Mairie, PNRA, CCPI, PNMII)	4666,05	
Décès		1395,00
Skréo		1455,00
Repas des anciens		1082,00
Repas Traon Lez		1050,00
Fouritures + Tombola CMB + Frais fonctionnement		2327,00
Jumelles Panoramiques		7894,00
Total Année	13081,53	15203,00
Solde au 30/06/2012	8402,75	
Total en cours	21484,28	15203,00
Solde Bénéficiaire	6281,28	
<i>Compte bancaire CMB</i>	6241,11	
<i>Especes</i>	40,17	
Total	6281,28	1124,80
<i>Pour mémoire Chèque émis non retiré</i>		

LE PELE MELE DU SKREO

DISTINCTIONS

JUDO

Alexia Héliès, petite fille de Louise et Jojo Callac, est devenue championne de Bretagne de judo en catégorie moins de 40 kgs benjamins, remportant ainsi la médaille d'argent.

VOILE

Encore plus fort. En effet, Aloïze Retornaz (19 ans seulement) et son équipière Maëlen Lemaître (20 ans) ont remporté le mondial des 470 à La Rochelle, devançant les ukrainiennes et obtenant ainsi **une médaille d'or pour la France et aussi pour Molène.**

Toutes deux licenciées à Locquirec n'en oublient pas pour autant leurs études puisqu'elles sont toutes les deux en écoles d'ingénieur. Elles naviguent ensemble depuis presque 7 ans, et leur rêve serait d'être sélectionnées pour les jeux de Rio en 2016.

Toutes nos félicitations aux deux dignes représentantes de Molène et bonne chance pour la suite...

IODE ET THYROÏDE A MOLENE

Le docteur Coquart, médecin généraliste qui suit un grand nombre de personnes à Molène depuis plusieurs années, a remarqué que la proportion de maladies de la glande thyroïde est plus élevée à Molène que sur le continent.

A partir de ce constat, une équipe de recherche a été constituée, chargée de trouver la cause de cette atteinte de la glande thyroïde et de savoir quelles sont les personnes atteintes.

A cet effet, les personnes présentes sur l'île ont été conviées au mois de juillet à participer à une étude par le biais d'une prise de sang effectuée au CMS. Le nombre de volontaires a été de l'ordre de la centaine, ce qui permettra d'en tirer des conclusions relativement fiables quant à cette anomalie thyroïdienne.

Les examens des prélèvements de sang sont en cours, et on devrait en connaître les résultats dans les trois mois qui viennent.

LES FESTIVITES DE L'ETE

Comme les années précédentes, elles ont été nombreuses, organisées par les différentes associations de l'île. Nous n'en citerons que les principales.

Le samedi 6 juillet, journée Portes Ouvertes au Centre de Secours. Une excellente occasion de découvrir le nouveau centre avec ses aménagements intérieurs : salle de formation et de réunion, vestiaires avec les tenues individuelles adéquates en fonction du type d'intervention, les douches, la salle de désinfection... avec les pompiers présents peu avares en explications. A l'extérieur, présentation des deux

véhicules : secours aux malades et aux blessés, intervention incendie, avec les différents matériels utilisés. Impressionnant...

Le dimanche 7 juillet, kermesse de l'Ecole de la Mer d'Iroise au Théven, où les nombreuses personnes présentes ont pu apprécier le sérieux et le perfectionnisme des enfants dans leurs différentes évolutions : danses, jeux, chants...

Deux lotos, l'un le 21 juillet (une trentaine de personnes seulement), l'autre le 11 août (salle communale archicomble), ont ravi les participants par la qualité des lots mis en jeu.

Le samedi 3 août, un Fest Deiz, organisé par la Jeunesse Molénaise qui avait convié le Cercle Celtique de Plougastel, nous a permis d'avoir un aperçu de la richesse et de la beauté des costumes de l'époque et d'apprécier les différentes danses effectuées par le groupe, sur un sol pourtant non adapté à ce genre de manifestation, en l'occurrence le terre-plein du port .

Le 8 août un concert a été donné à l'église de Molène par un groupe de musiciennes sous la direction artistique de Lydia Jardon, bien connue à Ouessant. Dommage que la population n'ait pas été plus informée de la tenue de ce spectacle, car la prestation de ces musiciennes était de très haut niveau, et les quelques personnes présentes ont été conquises par leur interprétation des « Quatre saisons » de Vivaldi. Un vrai régal pour les mélomanes !!!

Le 10 août, c'était au tour de Nouvelle Vague d'organiser sa Soirée Irlandaise, avec le repas Bœuf à la Guinness servi à 140 convives, très bon en l'occurrence, suivi de chants et de danses jusqu'à fort tard. A cette occasion, Nouvelle Vague a offert à la municipalité une chaîne HI- FI destinée à l'église, et à l'Amicale trois bons d'achat de 20, 30 et 50 euro qui ont fait le bonheur des quelques participants au loto du lendemain. Merci beaucoup pour ce geste !

La Fête de la Mer organisée par la SNSM le jeudi 15 août a eu son succès habituel. Le temps particulièrement ensoleillé a incité plusieurs centaines de personnes à venir à Molène. Après la messe et le dépôt de gerbe en mer, place à la restauration rapide et à l'après midi musical animé par « Les Gabiers du Drellach ».

Les jeux sur le port, prévus le lendemain, ont été reportés, pour cause de pluie, au dimanche suivant. Toujours les jeux traditionnels, pour le plaisir des nombreuses personnes présentes sur le terre-plein. A noter que le panier garni a été remporté cette année par Jojo Callac (poids estimé du panier à 100 grammes près).

ECHOUAGE DU FROMVEUR

L'été se terminant sans problème particulier, ce mardi 3 septembre, par une brume à couper au couteau, notre nouveau bateau le Fromveur II, mis en service en service en 2011, allait se mettre en place pour attendre le transbordeur Tricard en vue du débarquement de ses passagers pour Molène, lorsqu'il a heurté un rocher sur lequel il s'est immobilisé.

La presse et la télé se sont fait largement l'écho de cet échouage sur lequel nous ne nous appesantirons pas.

Il y avait une brume épaisse, le temps était calme, le bateau était complet avec ses 361 passagers, il n'y a pas eu de panique à bord, les secours ont été à la hauteur. Il n'y a pas eu de blessé.

Que cette fortune de mer nous permette d'en tirer les leçons et de voir que ce qui nous paraît inimaginable peut arriver, et que l'erreur est humaine...

INAUGURATION DES JUMELLES

Mises en place depuis le 27 mars dernier, les jumelles panoramiques ont été inaugurées officiellement le jeudi 25 juillet en présence des différents partenaires : mairie de Molène, CCPI, Parc Marin, et d'une trentaine d'amicalistes. Après les discours d'usage et une présentation succincte du matériel, les jumelles, entourées du nouveau pavillon de l'Amicale, ont été dévoilées par René Masson qui en a fait don à Molène, représentée par Jean François Rocher. Cet équipement constitue un atout touristique supplémentaire pour l'île.

Un apéritif offert par l'Amicale a réuni une cinquantaine d'amicalistes à la salle communale où René Masson a souligné que le budget de l'Amicale, nourri essentiellement par les cotisations, était entièrement investi sur l'île, et donc que ces jumelles étaient le fruit de leur contribution.

Depuis, tous les visiteurs, y compris les molénais bien sûr, sont unanimes pour vanter cet équipement d'utilisation gratuite (ce qui est très rare !) et très performant. Le grossissement de 20 permet, par exemple, de voir quelque chose qui se trouve à 1 000 mètres comme s'il se trouvait à seulement 50 mètres.

Il faut noter aussi qu'il n'y a pas eu de dégradation durant l'été, peut-être d'ailleurs parce qu'il n'y a pas de monnayeur. Dès le mois d'octobre, la partie optique (très fragile) sera enlevée et mise à l'abri pendant l'hiver.

Un bémol quand même. Il est dommage que la presse locale, malgré notre demande, ne se soit pas fait l'écho de cette inauguration, ne serait-ce que par égard pour nos différents partenaires présents à cette occasion.

LA MARCHE TRIELEN MOLENE

Le 22 juillet était attendu avec impatience par les 100 marcheurs qui avaient réussi à s'inscrire au casse-pipe traditionnel, car une fois de plus la liste d'attente était importante, et nous n'avons pas pu satisfaire toutes les demandes.

Après un petit brouillard matinal, le soleil a fait son apparition peu avant le départ des premiers canots de marcheurs vers Triélen.

La vedette Tricard ayant appareillé avec ses 43 passagers, à peine débarqués du Fromveur, ce sont les deux zodiacs de la SNSM et la vedette de la Réserve Naturelle qui ont acheminé le reste des intrépides à partir du Charcot, accompagnés par les flonflons de nos deux amis accordéonistes Jean Yves et Patrick. A Triélen, Hélène Mahéo, conservatrice de la Réserve Naturelle de Molène, était là pour prodiguer toutes les informations relatives à sa mission.

Malgré un coefficient de marée de 109, la mer n'est pas descendue selon les prévisions. Ceci, ajouté à un petit retard au départ de Triélen, a quelque peu

perturbé l'arrivée à Molène, plusieurs des marcheurs ayant été quittes à prendre un bon bain. Grâce à la surveillance continue de la SNSM et à la mise en place d'une ligne de vie à l'arrivée, tout s'est bien passé... Il n'y a pas eu de blessé ni d'accident..

Et après l'effort, le réconfort... Le ragoût de saucisse de Molène, préparé par Marcel, a encore fait des heureux et rassasié tout ce beau monde.

Il faut noter aussi que cette 22^{ème} édition était couverte par l'AFP dont la journaliste, et il faut le souligner, a effectué toute la marche sans bâton avec la caméra sur l'épaule. Un grand bravo ! Les photos et une vidéo sont visibles sur Internet (Marche Triélen Molène). Vous pourrez voir que ce n'était pas forcément une partie de plaisir et qu'il faut quand même une bonne condition physique pour se lancer dans cette aventure.

Un grand merci à la SNSM, à la Penn ar Bed, à la Réserve Naturelle et à tous les bénévoles (sur mer et sur terre !) sans qui cet événement ne pourrait avoir lieu, événement qui contribue aussi à la bonne notoriété de Molène. Encore une fois, les participants sont repartis heureux... et prêts pour une prochaine aventure.

Ceci dit, pour le futur, il faudra éviter tout retard car la marée n'attend pas, et bien insister sur la bonne condition physique des postulants à cette marche. Par contre, malgré les petits avatars, nous avons eu beaucoup de témoignages de satisfaction.

JEUNESSE MOLENAISE

Nous vous signalons que l'association n'existe plus en tant que telle. Elle a décidé de changer de nom et s'appelle désormais « Barr Avel Molenez » ce qui en breton signifierait « Tempête à Molène ». (Barr avel = Averse de vent)

Pourquoi ce changement de nom ? Voici la réponse officielle

BARR AVEL MOLENEZ

Association pour l'animation culturelle & sportive de l'île

Nous voulions un nom plus fédérateur, changer nos statuts pour développer nos activités.

Dans les mois à venir, nous tacherons de vous proposer, du cinéma, du théâtre, des concerts, des soirées à thème et nos fameux bals pop !

Ce n'est pas une nouvelle association, mais une évolution de la "jeunesse molénaise". (N'allez pas croire que la jeunesse vieillit mal !)

Le bureau reste le même, nos principaux événements aussi, seuls les statuts changent.

Exit l'asso pour et par les jeunes, bonjour l'asso d'animation culturelle & sportive, ainsi TOUT LE MONDE peut se sentir concerné par nos actions.

A nous maintenant de varier nos événements afin de divertir le plus grand nombre.

D'ailleurs, avez-vous des idées pour 2014 ? Nous sommes OPEN !

TOURNOI DE FOOT MOLENE 2013

Depuis 2008 déjà, l'association « Jeunesse Molénaise » a repris la suite de l'Amicale pour l'organisation du célèbre tournoi de foot molénaïs.

Ceci est désormais bien connu, le 3^{ème} weekend de juillet, Molène devient « The place to be » !!!

Pour tout vous dire, certaines équipes sont obligées de venir dès le vendredi, pour effectuer leur stage d'acclimatation (le climat molénaïs est rude, c'est bien connu)

Samedi 20 juillet, 16 équipes étaient attendues. Chacune d'entre elles venant avec ses supporters, voici la population hivernale de Molène plus que doublée !!!

13 équipes du continent avec chacune son lot d'accompagnants, ça représente tout de même plus de 150 personnes, qui par leur présence tout au long du week end ont participé activement à l'économie de l'île (restaurants, commerces).

Notons aussi la participation de 3 équipes molénaïses, fidèles au poste à chaque édition de cette journée sportive

9h30, 1^{er} match, ce jour-là, la pelouse du Theven Stadium verra 35 matchs, entrecoupés par la traditionnelle pause merguez/frites du midi et des allers retours à la buvette (l'hydratation c'est important)

17h30, la finale, dont ES LOCMARIA sera le gagnant du titre 2013

FC HASHBUTT (Ploudalmézeau) 2nd, BPM (Ploumoguier) 3^{ème} et Titouan (petit fils de Jacqueline & Pierrot Tual) élu meilleur jeune 2013.

S'en est suivi la remise des coupes dans une ambiance bon enfant, effectuée par le président de l'association Jean Philippe Seité et le maire de Brest, François Cuillandre, qui suit cet évènement chaque année.

Pour clôturer cette belle journée, toutes les équipes sont restées sur place, les abords du terrain étant mis à leur disposition par la mairie de Molène. Un camping 5 étoiles, vue sur mer !!!

EXIT le vestiaire, place au « dancing » jusque tard dans la nuit !

Le tournoi le plus à l'Ouest reste un évènement incontournable de la saison molénaïse, sollicité autant par les insulaires que par les continentaux.

Rappelons que cette fête sportive ne serait pas possible sans l'aide de nos furieux bénévoles, des commerçants, des Molénaïs, de nos voisins Ouessantins et de tous ceux qui ont aidé de près ou de loin, à son bon déroulement. Un grand merci à eux !

Amis Amicalistes, la Jeunesse Molénaïse, vous donne rendez-vous l'an prochain, même lieu, même date, même enthousiasme !



FESTIVAL DES INSULAIRES

Après l'île d'Yeu en 2011, Belle-île en 2012, la rencontre des îles du Ponant a eu lieu cette année simultanément sur Ouessant et Molène. Si l'organisation d'un tel événement sur une île n'est déjà pas une mince affaire, cela se complique davantage sur deux... Acceptant le challenge et malgré quelques couacs, nous avons quand même accueilli près de 3 000 visiteurs durant ce week-end sur nos îles dans une ambiance amicale et festive. Tout cela aurait été impossible sans la participation de tous. Je tiens donc à remercier chaleureusement tous les participants à cette belle et enrichissante aventure : merci tout d'abord à tous nos partenaires sans qui, cette manifestation serait financièrement impossible à réaliser, merci aux différentes collectivités pour leur présence et pour leur aide, merci aux transporteurs qu'ils soient maritimes ou terrestres pour leur effort, leur disponibilité et leur réactivité à répondre à nos besoins, merci aux commerçants et artisans des 2 îles pour leurs aides logistiques, un grand merci tout particulier aux associations et à leurs bénévoles pour leur mobilisation et, d'avoir répondu présents non seulement tout ce week-end, mais aussi pour le travail de mise en place des différentes infrastructures les jours précédant cet événement, merci enfin aux îliens eux-mêmes qui ont su accueillir chaleureusement leurs amis insulaires, les héberger et je n'en doute pas passer de bons moments conviviaux...

Au mot "festival" je préfère celui de "rencontre" car c'est avant tout de cela qu'il s'agit, et c'est d'ailleurs ce qui est à l'origine de cet événement. Les îles du Ponant représentent 15 territoires insulaires, avec certes des problématiques quelques fois différentes suivant la taille de l'île, sa proximité avec le continent, et sa situation géographique. Malgré tout, ce qui nous lie c'est cette appartenance, cet esprit d'indépendance dû à l'insularité et cette envie de vivre sur nos "cailloux" qu'ils soient grands ou petits !

Ces rencontres festives ont donc été synonymes de bonne humeur et de convivialité, les différentes animations musicales participant pleinement à cet état d'esprit. A Molène en particulier, grâce aux "Loups de Mer" qui ont assuré une belle prestation musicale le vendredi soir à la crêperie, puis en première partie de soirée sur le quai le samedi soir, laissant ensuite la place à un groupe de jeunes musiciens "Les petits yeux" dont la prestation n'engendre pas la morosité. Le seul bémol dans cette journée du samedi étant la météo maussade : une chape de brume humide recouvrant l'ensemble de l'archipel, privant ainsi les visiteurs d'un panorama exceptionnel par beau temps... et nous obligeant malheureusement à avancer l'heure du feu d'artifice qui, à défaut d'être aperçu de loin, avait un petit air fantasmagorique

En journée, des diverses animations ont eu lieu sur le quai où des stands accueillait les associations Molénaises, ces activités ayant pour but de promouvoir, d'expliquer leur attachement à leur île et leur implication dans la vie communale insulaire . Ainsi nous avons pu suivre et participer aux différents débats qui se sont déroulés sur Ouessant, grâce à la visioconférence, les thèmes abordés le vendredi étant "le rôle des femmes dans les îles" et "l'activité maritime" ; le samedi la réunion ayant lieu sur Molène, ce sont nos amis Ouessantins qui ont pu nous suivre en visioconférence, le thème étant "la pression foncière dans les îles". Ces réunions ont mobilisé l'attention des îliens et je tiens à remercier les Molénaïsi qui y ont participé et sont intervenus lors de ces échanges, qui, s'ils n'apportent pas de solution immédiate, permettent à tout un chacun d'y réfléchir et d'en débattre avec amis et voisins un peu plus tard dans la journée voire dans la soirée...

Le festival insulaire est donc un mélange de rencontres, d'échanges, de découvertes, d'amitiés nouvelles, de débats sérieux et de bons moments autour d'un verre ou d'un repas convivial... Je pense que cet état d'esprit correspond bien aux îliens en général et nul doute que cet événement rassemble les insulaires mais, interpelle aussi le visiteur de passage, qui s'interroge sur ce qui pousse ces gens à vivre et à habiter sur ces territoires, parfois minuscules qu'on appelle des îles...

En conclusion, je vous dis à tous encore merci pour votre participation et vous donne rendez-vous en 2015 pour la prochaine édition du Festival des Insulaires dans une autre île !

Daniel Masson

Et toujours dans le cadre de ce Festival des Insulaires, la course à la godille a bien sûr eu sa place.

La lutte a été âpre, surtout la finale où notre champion Louis Sité a remporté la victoire à l'arraché devant le marin pêcheur de l'île d'Houat.

Bravo Louis pour ta performance et ton esprit sportif.

PROJET D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

(Source Mairie de Molène)

Selon l'arrêté du 6 mai 1996, les eaux usées domestiques ne peuvent rejoindre le milieu naturel qu'après avoir subi un traitement permettant d'assurer la permanence de l'infiltration des effluents par des dispositifs d'épuration et d'évacuation par le sol et la protection des nappes d'eau souterraines. Un assainissement individuel se compose :

- d'un prétraitement fosse toutes eaux
- d'un traitement épandage ou filtration
- d'une évacuation le sol

Le système de traitement ne doit pas être réalisé à moins de 3 mètres de tous arbres ou arbustes, et à moins de 3 mètres de clôtures du voisinage. De plus, une distance de 35 mètres doit être respectée de tout puits ou captages d'eau potable.

La totalité des habitations de Molène est actuellement en assainissement autonome. Le SPANC (Service public d'assainissement non collectif) est géré par la CCPI. C'est pourquoi les diagnostics des dispositifs d'assainissement non collectif ont été réalisés durant l'été 2007 par la CCPI. Ils ont concerné environ 80 % des quelque 271 logements de l'époque.

Le SPANC a classé les installations de l'île en quatre catégories :

- bon état de fonctionnement 4 %
- acceptable avec risque faible de pollution 30 %
- acceptable sous réserve de réaliser des travaux 36 %
- inacceptable 27 %

(plus 4 % indéterminé)

Au total, une quarantaine d'habitations présente à la fois un assainissement autonome inacceptable et des contraintes telles qu'aucune réhabilitation n'est envisageable. Pour ces habitations au moins, la seule solution technique est donc **l'assainissement collectif**.

Si l'on ajoute les habitations jugées acceptables *sous réserve de réaliser des travaux* mais ne pouvant être réhabilitées du fait de contraintes parcellaires insurmontables (notamment surface insuffisante), c'est plus de **60 habitations minimum** qu'il convient de raccorder à un dispositif d'assainissement collectif.

SOLUTIONS PROPOSEES

Il est proposé de réaliser le réseau de collecte des eaux usées en plusieurs tranches en fonction des projets retenus :

- *Un premier scénario* dit « minimal » permettrait de raccorder les habitations pour lesquelles l'assainissement autonome est jugé inacceptable, ou acceptable sous réserve de réaliser des travaux ; ce scénario concerne la majorité des habitations.

- *Un second scénario* dit « maximal » permettrait de raccorder la totalité des habitations. Ce second scénario concerne environ 70 habitations existantes supplémentaires, plus la zone urbanisable.

Le schéma de principe des réseaux de collecte des eaux usées à créer a été établi en prenant en compte les deux types de scénario évoqués ci-dessus.

LE TRAITEMENT

La partie nord de l'île étant fortement urbanisée, il est proposé deux sites pour l'implantation du centre de traitement des eaux usées. Ces deux sites permettent de respecter une distance minimale de 100 mètres par rapport aux habitations les plus proches. Ils seraient implantés soit en contrebas du terrain de foot ball, soit environ 300 mètres plus au sud, toujours en contrebas.

Nous ne parlerons pas du système de traitement utilisé, que les spécialistes peuvent consulter à la mairie.

Reste à définir le tracé de la conduite qui servira à amener les effluents vers l'endroit où sera positionné le centre de traitement.

USAGERS RELEVANT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

(et uniquement ceux-là)

Ils ont obligation de raccordement et de paiement correspondant aux charges d'investissement et d'entretien des systèmes collectifs.

1. *Le particulier résidant actuellement dans une propriété bâtie*

Il devra, à l'arrivée du réseau et dans les deux ans, faire à ses frais la connexion de ses eaux usées au réseau collectif.

2. *Le futur constructeur.*

Il pourra opter soit pour une solution individuelle, soit se raccorder au réseau. Dans ce cas, il sera assujéti au versement d'une participation qui ne pourra excéder 80 % du coût de fourniture et de pose de l'installation individuelle d'assainissement qu'il aurait été amené à réaliser en l'absence de réseau collectif.

NOTA

Cet article est un résumé succinct du document que nous avons pu compiler à la mairie.

Nous avons voulu informer nos adhérents, et en particulier les résidents secondaires sur ce qui n'est actuellement qu'un projet qui, de ce fait peut être évolutif après l'enquête publique.

Toutes les personnes intéressées peuvent évidemment avoir tous les renseignements à la mairie, et, en particulier, étudier la carte où sont répertoriées les habitations existantes avec leur classement au niveau assainissement.

Raymond Guillou

AVOIR 80 ANS

C'EST PAS MARRANT, ASSUREMENT

A 80 ans, on ne peut rien dire, on ne peut rien faire,
Sans risquer de se faire rabrouer.

Ne dites jamais que vous vous sentez fatigué, on vous répondra :
« *C'est normal, à votre âge !* »

Ne dites pas davantage que vous vous sentez en forme,
On ne vous croirait pas, on dirait que vous plastronnez.

Si vous ne faites rien, on dira : « *il faut vous occuper,
vous allez vous encroûter* ».

Si vous entreprenez un travail qui vous plait, on dira :
« *Laissez donc ça, ce n'est plus de votre âge !* »

ASSUREMENT

CE N'EST PAS MARRANT, D'AVOIR 80 ANS

A 80 ans, on doit tout supporter, sans rien dire.

Les beuglantes et les transistors des adultes ? C'est de leur
âge, il faut bien qu'ils se défoulent et surtout ne leur
dites pas que de votre temps, on se défoulait autrement.

On vous lancerait des yeux furibonds.

Les idioties et les navets de la télé ? Il en faut pour tous
les goûts (les vôtres étant exclus, bien entendu !)

ASSUREMENT

CE N'EST PAS MARRANT, D'AVOIR 80 ANS

Ne discutez jamais avec un automobiliste, même s'il
vous a fait la pire des entourloupettes , il vous dira rageur :

« *A votre âge, on reste chez soi , ou on va à pied !* »

Si à un stop, vous tardez à démarrer, votre jeune voisin
pressé vous lancera : « *Alors pépé, on fait la sieste !* »

C'est pas méchant, mais c'est vexant.

ASSUREMENT

CE N'EST PAS MARRANT, D'AVOIR 80 ANS

Dans les maisons où vous êtes reçu, on vous réserve le
fauteuil le plus moelleux : « *Mettez vous-là, vous serez bien* » ,
comme si à 80 ans on ne pouvait plus poser son derrière sur
le siège de tout le monde.

Si quelqu'un apprend que vous avez 80 ans, il se précipitera
vers vous : « *Vous avez 80 ans, vous ne les paraissez pas,
vous les portez bien !* » Qu'en sait-il ?

Si vous annoncez le décès d'un ami, qui comme vous a 80 ans,
on dira : « *C'est un bel âge* ». Vous êtes prévenu, vous
connaissez votre oraison funèbre.

Avant de raconter une histoire, cherchez à vous rappeler si vous ne l'avez pas déjà dite devant le même auditoire, sinon, il se trouvera quelqu'un qui vous dira :
« On la connaît votre histoire, vous l'avez déjà racontée ».
Et l'un de vos petits enfants ajoutera, peut-être...
« Pépé, tu commences à radoter ».

En société, parlez le moins possible.
Evitez toute discussion, ne cherchez pas à convaincre.
Il est entendu, c'est certain que vous n'êtes plus dans le coup, que vous n'y connaissez rien.
Ne dites pas que vous entrez dans votre 22^{ième} année de retraite,
Il se trouvera quelqu'un pour dire :
« Vous coûtez cher à l'Etat ».

ASSUREMENT,
CE N'EST PAS MARRANT, D'AVOIR 80 ANS

Auteur inconnu

QUELLE FAMILLE !!!

Je suis un homme, âgé de 24 ans, et je suis marié à une veuve de 44 ans, laquelle a une fille qui en a 25 mais...
Mon père a épousé cette fille.
A cette heure, mon père est donc devenu mon gendre, puisqu'il a épousé ma belle-fille.
De ce fait, ma belle-fille est devenue ma belle-mère, puisqu'elle est la femme de mon père.
Ma femme et moi avons eu en janvier dernier un fils,
Cet enfant est donc devenu le frère de la femme de mon père, donc le beau-frère de mon père, en conséquence, mon oncle, puisqu'il est le frère de ma belle-mère.
Mon fils est donc mon oncle.
La femme de mon père a eu à Noël un garçon qui est à la fois mon frère puisqu'il est le fils de mon père, et mon petit-fils puisqu'il est le fils de la fille de ma femme.
Je suis ainsi le frère de mon petit-fils, et comme le mari de la mère d'une personne est le père de celle-ci, il s'avère que je suis le père de la fille de ma femme et le frère de mon fils.
Je suis donc mon propre grand-père.

Avez-vous bien compris ???

POUR RIRE UN PEU

Dieu a créé l'homme 10 minutes avant la femme pour qu'il ait le temps d'en placer une.

J'ai postulé pour travailler dans un pressing, et ils m'ont dit de repasser demain. Je ne sais pas comment le prendre.

Mieux vaut être une vraie croyante qu'une fausse sceptique.

Il est impossible de faire 1 000 pompes par jour... sauf si vous êtes un enfant chinois travaillant chez Nike.

Une lesbienne qui n'a pas de seins est une homo plate

Jésus Christ est un exemple pour tous : même en mauvaise posture , il n'a jamais baissé les bras.

J'ai l'intention de vivre éternellement. Pour le moment, tout se passe comme prévu.

Un milliardaire change de Ferrari tous les jours. Un SDF change de porche toutes les nuits.

Que celui qui n'a jamais bu me jette la première bière.

A celle qui vous dit que les hommes sont tous pareils, réponds lui qu'il ne fallait pas tous les essayer.

Jeanne d'Arc s'est éteinte le 30 mai 1431, environ deux heures après sa mort.

Il y a 40 ans, la SNCF présentait le TGV. Grande invention qui permettait aux voyageurs d'arriver plus vite en retard.

Kadhafi est parti sans dire au revoir. Ce n'est pas Tripoli de sa part.

DSK sera désormais vigile au FMI. Il va monter Lagarde.

C'est en se plantant qu'on devient cultivé.

Ma femme me traite comme un dieu. Elle oublie totalement mon existence sauf quand elle a besoin de moi.

Soyez gentils avec vos enfants. Ayez toujours à l'esprit que ce sont eux qui choisiront votre maison de retraite.

Le mec qui a convaincu les aveugles de porter des lunettes de soleil est quand même un sacré commercial.

Ma femme a fait hier un truc avec sa bouche que tous les hommes adorent ; Elle l'a fermée.

ARCHIVES MOLENAISES

Vous trouverez dans les pages suivantes des documents d'époque traitant de la vie à Molène dans les années 30- 40, donc sous le mandat de Eugène Masson , qui fut maire de 1925 à 1943.

Le premier montre que la pêche aux homards et langoustes est loin d'être négligeable. Le second, rédigé pendant l'occupation, est signé par les patrons pêcheurs qui assurent à l'administration qu'ils lui ont remis leur matériel (gouvernails et moteurs), leurs bateaux étant à flot sur leurs corps-morts. Seuls « La Céline » et « La Couronne de Marie » sont armés pour assurer le ravitaillement de l'île

Le dernier document, en date de 1939, donne les prescriptions d'utilisation du port.

nombre de kilogrammes de langoustes
et - de homards vendus aux
marchands durant - les années 1929
et 1930, 1931, 1932

Année 1929

77.607 kilogrammes lang. et homards

Année 1930

82.842 kilogrammes lang. et homards.

Année 1931

76.300 kilogrammes langoustes et homards

33. Année 1932

83.000 kilogrammes de langoustes et homards

Molène le 13 décembre 1932.



Je soussigné :

CARIOU Louis , patron du Fleur de Lisieux ,
 MASSON Louis , patron de l'Explorateur ,
 CREACH Clot , patron du Miteir de Justice
 CUILLENDRE Aimé , patron de l'As des As ,
 SCUIBAN Joseph , patron de l'Anne et Mlle ,
 TUAL Jean , patron du Cours Après ,
 MASSON Olivier , patron du Clecher du Village ,
 BIDAN Ambreise , patron du Berceau du Marin ,
 Le BOUSSE Marcel , patron du Saint Anne ,
 Le BRAS Joseph , patron du Pourquel Pas ,
 MASSON Eugène , patron du Petit Peucet ,
 ROCHER Ernest , patron du Régina Coeli ,
 MASSON Etienne , patron du Charles ,
 BIDAN Bien aimé , patron de l'Angelus de la Mer ,
 DELARUE Charles , patron de l'Aimé André ,
 CAM François patron du Saint Nicolas ,
 TUAL Auguste , patron du Maréchal Foch ,
 DELARUE Auguste , patron de la Jeune Hortense ,
 CUILLENDRE François , patron du Saint Jean ,
 BIDAN Yves , patron de la Sainte Jeanne d'Arc ,
 PODEUR Auguste , patron de l'Etoile du Matin ,
 CARIOU Jules , patron du Reuanez Breiz Izel ,
 MASSON Charles , patron du Saint Joseph ,

reconnais avoir mis en dépôt au magasin des Pents & Chaussées de MOLENE du matériel m'appartenant .

Je m'engage à évacuer ce matériel dans les délais qui me seront indiqués au cas où l'Administration m'en donnerait l'ordre. Je reconnais que ce matériel séjourne dans le magasin à mes risques et périls et que l'Etat ne prend aucune responsabilité quant à sa surveillance et à sa conservation . Il est donc expressément entendu qu'aucune réclamation ne pourra être présentée par moi dans le cas de perte ou d'avarie à mon matériel pendant le séjour dans le magasin, quelle qu'en puisse être la cause . En particulier , la responsabilité de l'Etat est fermellement dégagee pour les avaries qui pourraient être causées par les agents de l'Administration utilisant le magasin .

Cariou

*Masson
Creach*

Cuilleandre

Scuiban

Tual Jean

Masson

Podeur

Lebras

Le Bras.

Masson &

Roche

Masson

Bidan

Delarue

Carou

Tual

Delarue

Cuilleandre

Bidan

Podeur

Carou

Moisson

Département
du Finistère

Arrondissement
de l'Ouest

COMMUNE de l'ILE MOLENE

=====
A V I S
=====

L'attention des pêcheurs et usagers du Port de Molène est appelée sur l'observation des prescriptions suivantes, qui doivent permettre une exploitation rationnelle des ouvrages de l'île.

La cale de Pen-an-Néro doit être, notamment, utilisée pour les opérations d'embarquement et de débarquement des casiers; la cale du Roussin est réservée au hissage des viviers et canots.

Les casiers, viviers et canots doivent être déposés sur le terre-plein situé entre la cale de Pen-an-Néro et celle du môle, de façon telle qu'ils n'apportent aucune gêne à l'exploitation du Port. Les viviers et canots actuellement déposés sur la cale du môle seront évacués et rangés sur ce terre-plein.

Il est interdit de graveter entre les cales de Pen-an-Néro et du môle.

Il est également défendu d'exécuter, sur les cales sus-indiquées et même dans le port, des opérations de délestage qui peuvent être effectuées en bordure du sillon ou du côté du Lédénès.

Le Surveillant de port est chargé de l'application des prescriptions précédentes.

Brest, le 15 Février 1939

L'INGENIEUR,
Mey